

## Dans quelle direction mène-nous ce projet?

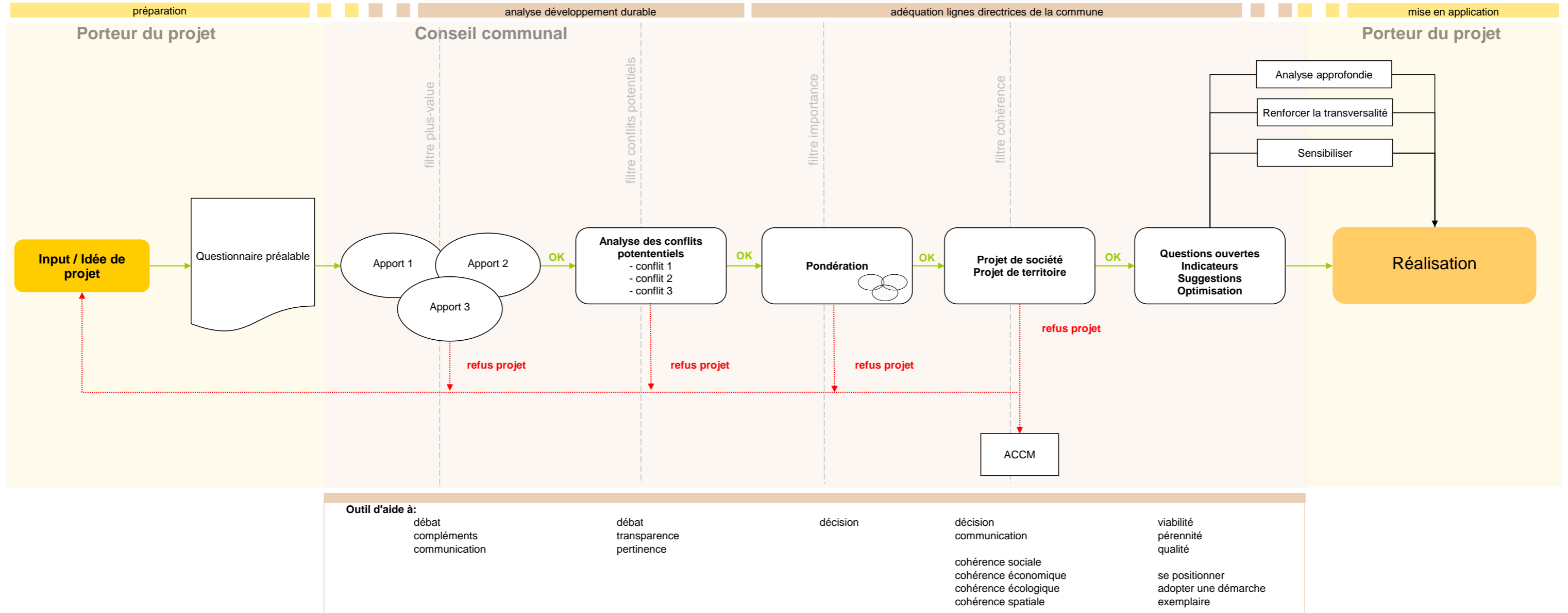
Remarque préalable: Ces évaluations ne permettent pas de dire si nous sommes dans une situation durable ou non, mais de nous indiquer si le projet nous mène dans la bonne direction. (A21, Etat de Vaud)

### Mode d'emploi

Chaque projet soumis au Conseil communal passe par la "machine développement durable". Il s'agit de parcourir le processus indiqué ci-dessous de gauche à droite. Chaque étape correspond à une feuille du présent fichier excel.

Quatre phases et deux acteurs sont distingués:

- 1.) Phase de préparation par le porteur du projet
- 2.) Phase d'analyse critique en vue d'un développement durable par le Conseil communal (1 séance de discussion)
- 3.) Phase d'examen d'adéquation du projet quant aux lignes directrices de la commune (Conseil communal)
- 4.) Phase de mise en application (Porteur du projet, éventuellement par l'intermédiaire d'un expert développement durable)



**1 - QUESTIONNAIRE PREALABLE** (à remplir par le porteur du projet)

	Question	Réponse
Présentation du projet	1.1 Quel est l' <b>objectif principal</b> poursuivi par le projet ?	
	1.2 Quels sont les <b>objectifs secondaires</b> poursuivis par le projet ?	
	1.3 Quels sont les <b>effets souhaités</b> ?	
	1.4 Le projet risque-t-il d'avoir des <b>effets secondaires non désirés</b> ?	
	1.5 Quels sont les <b>groupes cibles</b> ?	
	1.6 Quels sont les <b>partenaires</b> du projet ?	
	1.7 Quel est le <b>budget prévisionnel</b> ?	

**Traitement des informations par le Conseil communal**  
(partie invisible pour le remplissage du questionnaire par le porteur du projet)

**Commentaires en vue d'un développement durable**

1.1	<i>L'objectif est clair et mesurable, réaliste et valable à long terme.</i>
1.2	<i>Les objectifs secondaires sont en cohérence par rapport à l'objectif principal.</i>
1.3	<i>Les effets du projets sont connus ou observables. Le projet est suffisamment souple pour être adapté si besoin (renforcer des effets positifs, diminuer ou éviter des effets négatifs).</i>
1.4	<i>Les effets sur l'environnement, les nuisances pour la population, les risques pour l'économie locale, les nuisances lors des travaux (durée, fréquence), la gestion des déchets et transports, etc. ont été reconnus par le porteur du projet.</i>
1.5	<i>Des groupes cibles clairs sont visés. Le projet favorise l'intégration de groupes défavorisés (personnes handicapés, jeunes-seniors, communautés étrangères, nouveaux arrivés, petit-budget, etc.).</i>
1.6	<i>La démarche prévoit faire participer les associations, valoriser le bénévolat, faire participer les jeunes/personnes âgées/population/entreprises locales...</i>
1.7	<i>Le budget est proportionnel au résultat escompté.</i>

2.1	Que prévoit votre projet pour permettre l' <b>égalité d'accès</b> et l' <b>accessibilité de tous les publics</b> ? <i>(solutions pour personnes qui habitent loin, à mobilité réduite, d'origines et de culture diverses, enfants, personnes âgées, accessibilité financière, etc.)</i>	
2.2	En quoi le projet contribue-t-il au <b>bien-être social</b> ? <i>(stimule le mouvement, alimentation saine, améliore le sentiment de sécurité, améliore la santé individuelle, répond à un réel besoin exprimé, etc.)</i>	

**Note attribuée (à remplir par la commune) \***

**Le projet...**

1

2.1 favorise la solidarité territoriale

1

2.2 favorise la santé et le mouvement

# 1 - QUESTIONNAIRE PREALABLE (à remplir par le porteur du projet)

## Traitement des informations par le Conseil communal (partie invisible pour le remplissage du questionnaire par le porteur du projet)

Question		Réponse	Commentaires en vue d'un développement durable	
A l'égard d'un développement durable	2.3	Comment votre projet favorise-t-il la <b>mixité sociale</b> ? (intégration professionnelle, intégration de différentes catégories socio-économiques, échanges entre générations, etc.)	0	2.3 favorise la cohésion sociale
	2.4	Par quels moyens votre projet favorise-t-il l' <b>emploi au niveau local</b> ? (partenariats, réseaux d'acteurs locaux, promotion économique, création et maintien de biens, services et emplois locaux, etc.)	0	2.4 valorise l'économie locale
	2.5	Comment le projet intègre-t-il son <b>coût global dans une optique de long terme</b> ? (ensemble des dépenses générées et autonomie financière, effets du contexte politique ou juridique, réduction des coûts de gestion et d'entretien, durabilité des matériaux, etc.)	2	2.5 gestion financière responsable
	2.6	Pourquoi le projet est-il <b>innovateur</b> ou exemplaire ? (capacité d'innovation, méthode, démarche, outils, partenariats, résultats, etc.)	0	2.6 est innovateur
	2.7	Comment prévoyez-vous limiter la consommation des <b>ressources naturelles</b> ? (consommation d'énergie, consommation d'eau, diminution des déplacements, réduction des déchets à la source, etc.)	1	2.7 gestion économe des ressources naturelles
	2.8	Comment essayez-vous de réduire votre impact négatif sur l' <b>environnement naturel et la biodiversité</b> ? (solutions pour les milieux fragiles, mesures de compensation, limitation des nuisances sonores, lumineuses, pour le sol, l'air ou l'eau, gestion des déplacements et des déchets, etc.)	1	2.8 faible impact négatif sur la nature et la biodiversité
	2.9	Qu'est-il prévu pour garantir une bonne intégration de votre projet dans le <b>paysage</b> ?	2	2.9 intégration dans le paysage

\*  
**0** le projet est parfaitement dans la cible  
**1** le projet est intéressant et s'approche de la cible  
**2** le projet montre des lacunes à améliorer  
**3** le projet est loin de la cible ou compromet la réalisation de l'objectif indiqué  
**4** le projet est hors sujet

## 2 - PLUS-VALUE

**Graphique de départ pour la discussion en séance du conseil communal**  
 (automatiquement mis à jour lors de l'attribution de notes sur la feuille précédente)

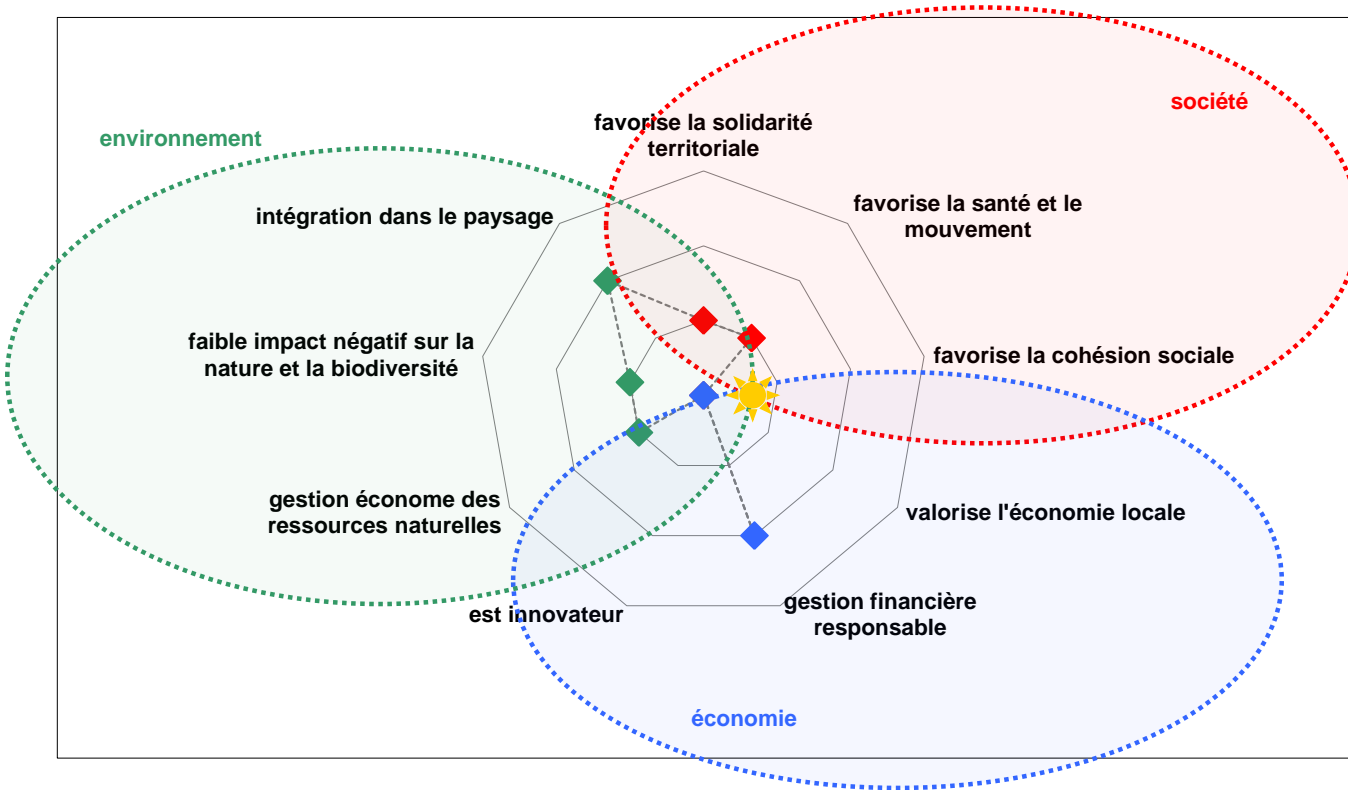
### Le projet...

favorise la solidarité territoriale	1
favorise la santé et le mouvement	1
favorise la cohésion sociale	0
valorise l'économie locale	0
gestion financière responsable	2
est innovateur	0
gestion économe des ressources naturelles	1
faible impact négatif sur la nature et la biodiversité	1
intégration dans le paysage	2

- 0 le projet est parfaitement dans la cible
- 1 le projet est intéressant et s'approche de la cible
- 2 le projet montre des lacunes à améliorer
- 3 le projet est loin de la cible ou compromet la réalisation de l'objectif indiqué
- 4 le projet est hors sujet

**CONFLIT !**

 cible DD: veiller à l'équilibre entre les trois dimensions



### 3 - ANALYSE DES CONFLITS POTENTIELS

Questions à débattre en séance du conseil communal afin de saisir les conflits potentiels dans le temps et l'espace

1.1	Existe-t-il d'importants <b>conflits d'objectifs entre les trois dimensions du développement durable</b> (c'est-à-dire des améliorations dans l'une des dimensions qui sont susceptibles d'entraîner des détériorations dans une autre) ?
	Non
1.2	Faut-il s'attendre à des <b>effets négatifs dans le domaine où la situation s'est déjà aggravée</b> ?
	Non
1.3	Le projet conduit-il à des <b>transferts de charges sur les générations futures</b> et/ou peut-il avoir des conséquences irréversibles ou difficilement réparables ?
	Non au vu des finances actuelles
1.4	Le projet renferme-t-il certains <b>risques</b> , resp. d'importantes incertitudes ?
	Utilisation, évolution du monde du travail et de la technologie
1.5	Existe-t-il une <b>marge d'optimisation</b> dans la conception du projet qui pourrait, le cas échéant, atténuer des conflits d'objectifs ? Si oui, cette marge est-elle grande ou plutôt restreinte ?
	à réfléchir
1.6	Le projet peut-il avoir des <b>incidences spatiales qui dépassent le périmètre d'impact visé</b> ( p. ex. des effets globaux) ?
	Non

Source : ANALYSE DE LA PERTINENCE, Evaluation de la durabilité, avril 2004, ARE

## 4 - PONDERATION

### A débattre en séance du conseil communal.

Les éléments ainsi débattus et pondérés peuvent servir d'outils d'amélioration pour le porteur du projet.

Principaux atouts	Note attribuée (à remplir par la commune) *
1.1 Le projet favorise la solidarité territoriale.	<b>2</b>
1.2 Le projet favorise la santé et le mouvement.	<b>1</b>
1.3 Le projet favorise la cohésion sociale.	<b>1</b>
1.4 Le projet valorise l'économie locale.	<b>1</b>
1.5 La gestion financière du projet est responsable.	<b>2</b>
1.6 Le projet est innovateur.	<b>4</b>
1.7 La gestion des ressources naturelles dans le cadre du projet est économe.	<b>2</b>
1.8 L'impact négatif sur la nature et la biodiversité est faible.	<b>2</b>
1.9 L'intégration dans le paysage est assurée.	<b>3</b>

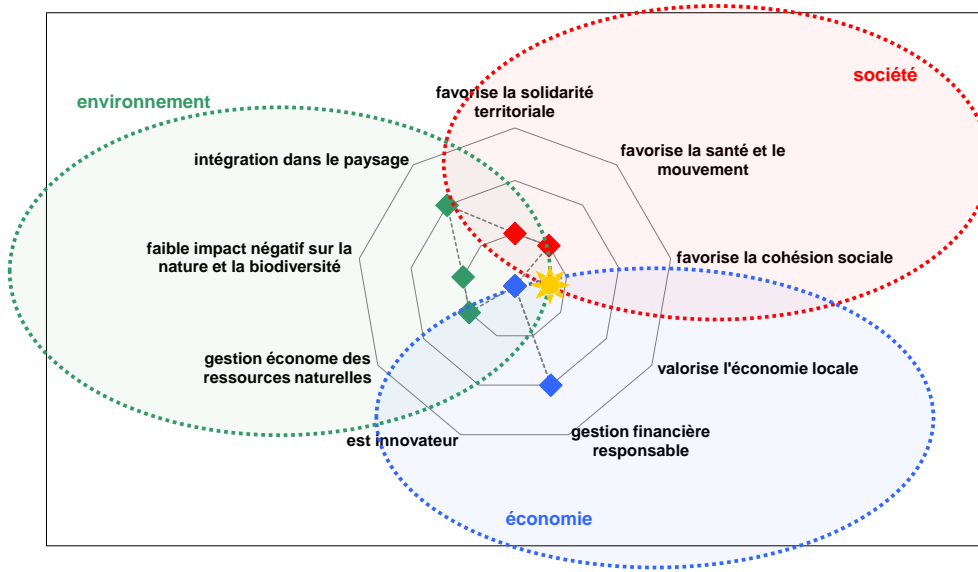
Principaux conflits	Note attribuée (à remplir par la commune) *
2.1 Conflits d'objectifs entre les trois dimensions du développement durable	<b>1</b>
2.2 Effets négatifs dans le domaine où la situation s'est déjà aggravée	<b>2</b>
2.3 Transferts de charges sur les générations futures	<b>1</b>
2.4 Risques, resp. d'importantes incertitudes	<b>2</b>
2.5 Manque de marge d'optimisation	<b>3</b>
2.6 Incidences spatiales qui dépassent le périmètre d'impact visé	<b>3</b>

\* Sur une échelle 1-4, quelle importance attribuez-vous à ce point ?

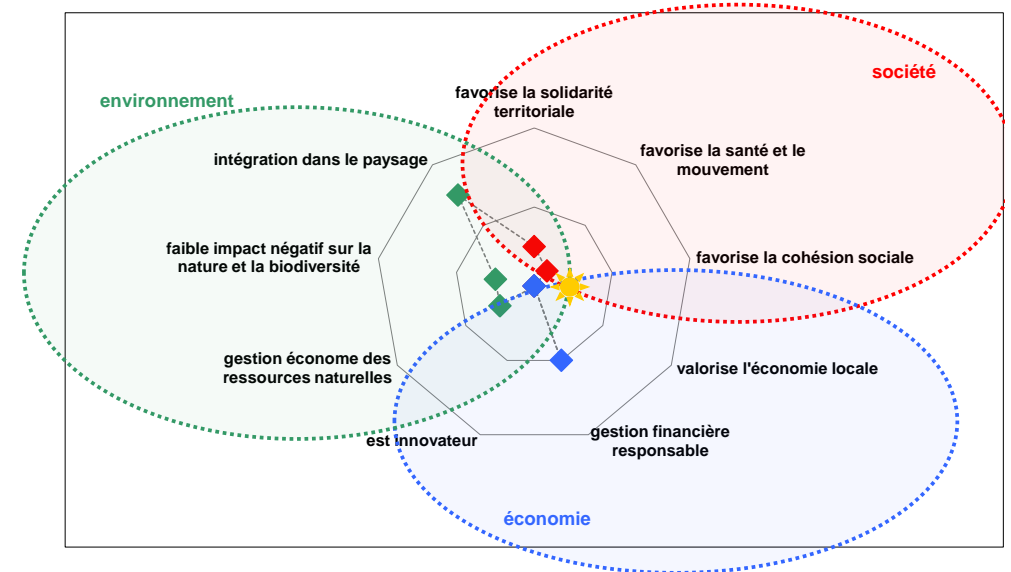
**1** importance très élevée


**4** très faible importance

ETAT D'ANALYSE (état initial)



ETAT SOUHAITE PAR LA COMMUNE



-  le projet est parfaitement dans la cible
- 1 le projet est intéressant et s'approche de la cible
- 2 le projet montre des lacunes à améliorer
- 3 le projet est loin de la cible ou compromet la réalisation de l'objectif indiqué
- le projet est hors sujet

**CONFLIT!**

Relever les points qui se sont approchés de la cible (plus la distance parcourue par un point entre l'état initial et l'état souhaité est élevée, plus le projet nécessite des mesures d'amélioration quant au point relevé)

## 5 - COHERENCE

Une première évaluation du projet est réalisée par le conseil communal.

**Il s'agit maintenant de prendre de la distance et vérifier son adéquation avec les lignes directrices de la commune ou, le cas échéant, de l'ACCM.**

	oui	partiellement	non
<b>Projet de société</b>			
1.1 Le projet et ses démarches sont <b>transparents</b> .			
1.2 Le projet respecte le <b>cadre juridique</b> et réglementaire.			
1.3 Les acteurs du projets se concertent / les citoyens <b>participent</b> .			
1.4 Le projet s'appuie sur une <b>processus décisionnel</b> .			
1.5 Le projet est suivi et régulièrement <b>évalué</b> .			
<b>Projet de territoire</b>			
2.1 Le projet est localisé dans une <b>zone</b> adaptée.		x	
2.2 Le projet utilise les <b>infrastructures</b> existantes ou nécessite de nouvelles infrastructures utiles pour les générations futures.			x
2.3 L'ensemble des <b>déplacements</b> dans le cadre du projet sont évalués, réduits et gérées en favorisant la mobilité douce.	x		
2.4 Le projet respecte les <b>sites d'importance</b> historique, culturelle ou naturelle.			x
2.5 Le projet respecte les <b>intérêts des différents usagers</b> du territoire concerné.		x	



## 6 - SUGGESTIONS, OPTIMISATION

Une décision intermédiaire ou finale est prise.

Afin d'approcher le projet de la cible en vue d'un développement durable, la commune formule des pistes d'amélioration suggérée ou exigée.

1 Questions ouvertes (à formuler par la commune)	Commentaires
1.1 ...	
1.2 ...	
1.3 ...	
1.4 ...	

2 Améliorations, suggestions	
2.1 Analyse approfondie / évaluation des effets / indicateurs (Relever les points faibles / conflits potentiels, déterminer des indicateurs significatifs)	
2.2 Renforcer la transversalité et les collaborations (Concertation entre les différents acteurs et leurs intérêts)	
2.3 Sensibiliser, informer, faire participer (Améliorer la communication ou l'information, accompagner le projet d'une démarche de sensibilisation ou de participation citoyenne)	

3 Optimisation	
3.1 Optimiser la viabilité (Améliorer les gains énergétiques et économiques quant aux modes de déplacement, la gestion des déchets, le matériel utilisé, certification ISO 9001, etc.)	
3.2 Optimiser la pérennité (Choisir du matériel recyclé, recyclable et facile à entretenir, répondre à un réel besoin, formuler une vision à long terme, responsabiliser les acteurs impliqués, développer les opportunités, intégrer des publics cibles défavorisés, etc.)	
3.3 Optimiser la qualité (Certification ISO 14001 et 9001, obtenir les labels de qualité et de garantie selon la nature du projet, participer à des réseaux d'échanges, etc.)	

*Pour des informations plus approfondies sur les outils existants:*



Fondation pour le développement durable  
des régions de montagne

FDDM  
Pré d'Amédé 17  
1950 Sion

[www.fddm.ch](http://www.fddm.ch)